RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000793 Séance du mercredi 27 mai 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 140

Etaient présents: Arguel: André AVIS Audeux: Françoise GALLIOU Auxon-Dessous: Jacques CANAL Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne Aveney: Laurent DELMOTTE (à partir du rapport 2.1), Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 7.1) Besançon: Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Patrick BONTEMPS, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI (à partir du rapport 1.1.1), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.2.1), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 5.2), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.2.1), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 8.1), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 1.2.1), Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 5.2), Béatrice RONZI, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Catherine THIEBAUT, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure: Philippe CHANEY (à partir du rapport 5.2), Auguste KOELLER (à partir du rapport 1.2.2) Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy: Philippe SIMONIN Chalezeule: Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE Champagney: Claude VOIDEY (à partir du rapport 1.2.1) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Christiane BEUCLER Chemaudin: Bruno COSTANTINI Deluz: Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (représenté par Brigitte ANDREOSSO) Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes: Jean SIMONDON (représenté par Maryse MILLET) Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château: Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.2.1), Gérard VALLET (à partir du rapport 1.2.1) Nancray : Jean-Pierre MARTIN (représenté par Josette LANGUEBIEN) Noironte : Bernard MADOUX Novillars: Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Pelousey: Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.2.1), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.2.1) Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE (à partir du rapport 2.1) Rancenay: Michel LETHIER Routelle: Claude SIMONIN Saône: Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB à partir du rapport 1.2.2), Alain VIENNET Serre les Sapins: Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaire le Petit: Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET Vorges les Pins : Patrick VERDIER.

Etaient absents: Amagney: Thomas JAVAUX Auxon-Dessous: Jacques THIEBAUT Besançon: Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Pascal BONNET, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER Boussières: Bertrand ASTRIC Chaleze: Christophe CURTY Champoux: Thierry CHATOT Chatillon le Duc: Philippe GUILLAUME Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Grandfontaine: Laurent SANSEIGNE Larnod: Gisèle ARDIET Mamirolle: Didier MARQUER Miserey Salines: Marcel FELT Nancray: Daniel ROLET Osselle: Jacques MENIGOZ Pirey: Jacques COINTET Roche lez Beaupré: Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL Tallenay: Jean-Yves PRALON Thoraise: Jean-Michel MAY Torpes: Bernard LAURENT.

Secrétaire de séance : Frank MONNEUR.

<u>Procurations de vote</u>:

Mandants: J. THIEBAUT, E. ALAUZET, P. BONNET, M. BULTOT, J.-J. DEMONET, F. FELLMANN, A. GHEZALI, F. PRESSE, M.-N. SCHOELLER, C. TISSIER, B. ASTRIC, M. FELT, J. COINTET, J.-Y. PRALON.

Mandataires: J. CANAL, N. GUILLEMET, E. SASSARD, M.-O. CRABBE-DIAWARA, S. JEANNIN, J. PANIER, B. RONZI, B. CYPRIANI, N. BODIN, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY, D. JOLY, R. STEPOURJINE, C. PREIONI.

Objet : Ajustements techniques suite aux résultats complémentaires de la CAP

Ajustements techniques suite aux résultats complémentaires de la CAP

Rapporteur: Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Inscription budgétaire	
A inscrire en DM n°2, le cas échéant	Montant BP 2009 : 0 €
	Montant de l'opération : 20 000 €

Résumé :

Suite aux résultats des dernières commissions administratives paritaires du Centre de Gestion du Doubs en matière d'avancement de grade et de promotion interne, et afin de permettre la nomination des agents retenus, il est proposé de transformer les postes. Ces transformations sont en adéquation avec les besoins de la collectivité et l'évolution des missions dévolues aux postes.

I. Avancement de grade

Un agent remplissant les conditions réglementaires a été retenu pour bénéficier d'un avancement de grade dans le cadre du déroulement de carrière prévu aux articles 77 et suivants de la loi du 26 janvier 1984. Aussi, au vu des besoins de l'établissement et des missions relevant de l'emploi occupé par l'agent et afin de permettre sa nomination, il est proposé de transformer le poste concerné et de modifier en conséquence la liste des emplois permanents comme suit :

- création du grade d'un ingénieur principal,
- suppression en parallèle du grade d'ingénieur.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création du grade d'avancement,
- la suppression de l'ancien grade,
- la modification de la liste des emplois permanents.

II. Promotion interne

La Commission Administrative Paritaire s'est prononcé favorablement sur la nomination au titre de la promotion interne au grade de rédacteur d'un agent de la CAGB. Aussi, au vu des besoins de l'établissement et des missions relevant de l'emploi occupé par l'agent et afin de permettre sa nomination, il est proposé de transformer le poste concerné et de modifier en conséquence la liste des emplois permanents comme suit :

- création du grade de rédacteur,
- suppression en parallèle du grade d'adjoint administratif de l'ère classe.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création du grade de promotion,
- la suppression de l'ancien grade,
- la modification de la liste des emplois permanents.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 110 Contre: 0 Abstention: 0

Délibération du mercredi 27 mai 2009 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon Pour extrait conforme,
Le President

And the second s

2/2